



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-173

Fonds de dotation - désignation des membres (Assemblées)

7.1

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	27
Nombre de pouvoirs	10
Votants	37

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Étaient absentes

Fouzia KAMAL, Valérie VERDIER-DAUTRÊME

Pouvoirs

Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Chantal DESEYNE donne procuration à Jean-Michel POISSON, François JAGUIN donne procuration à Alain GUENZI, Jacques ALIM donne procuration à Pascal ROSSION, Caroline IFTEN donne procuration à Aissa HIRTI, Ratko KLISURA donne procuration à Sophie WILLEMIN, Amber NIAZ donne procuration à Christine PICARD, Josette MARTIN donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS, Carine GENTIL donne procuration à Sabine FRETEY

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Josette PHILIPPE.

Le Conseil municipal de Dreux a voté, le 25 mars 2025, un Fonds de dotation pour le rayonnement de la Ville de Dreux appelé « Soutenons Dreux ». Ce dispositif a pour but de soutenir les projets d'envergure mettant en valeur notre ville, qu'il s'agisse d'événements culturels ou sportifs, de mise en valeur de notre patrimoine local ou de projets de recherche historique ou scientifique.

« Soutenons Dreux » sera doté pour ce faire d'un budget constitué de dons de particuliers ou d'entreprises. Les donateurs bénéficieront d'une déduction fiscale de 60 à 66 %.

Le Conseil d'administration, présidé de droit par le Maire de Dreux, est constitué de 11 personnes, dont 4 élus, 3 co-fondateurs de droit privé et 3 représentants du monde économique. Leur rôle essentiel sera de déterminer les projets méritant d'être accompagnés par « Soutenons Dreux ».

Il est proposé de désigner :

Élus du Conseil municipal :

- M. Pierre-Frédéric Billet, Maire et Conseiller régional
- M. Jean-Michel Poisson, 1^{er} adjoint au Maire
- Mme Lydie Guérin, adjointe au Maire, déléguée aux finances
- Mme Silvia Cousin, conseillère municipale déléguée au jumelage et à la qualité des relations avec les usagers
- M. Valentino Gambuto, conseiller municipal

Co-fondateurs personnes de droit privé

- M. Gilbert Berteaux
- M. Régis Martin, architecte du patrimoine
- M. Daniel Firman, sculpteur

Personnes issues du monde économique

- M. Rachid Meknaoui (Intelcia)
- M. Bülent Özdemir (Calista)
- M. Rachid Azakri (hôtels B&B)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité, 8 voix contre (Pascal ROSSION, Arnaud DAUTREY, Jacques ALIM, Nelson FONSECA, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Sabine FRETEY) et 4 abstentions, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, Aissa HIRTI et Caroline IFTEN

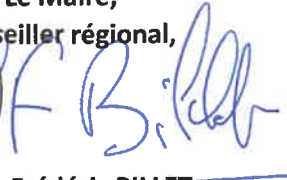
- Désigne les membres du conseil d'administration proposés ci-dessus.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 18/12/2025

 **Le Maire,**
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20251216-DEL2025-173-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025